

L'Institut international d'écologie, à Cully (VD)

Autor(en): **Thomé, Martine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **48 (1975)**

Heft 11

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C'est, hélas, devenu presque un lieu commun que d'écrire: «Depuis quelques années, l'homme joue à l'apprenti sorcier avec la planète; saura-t-il s'arrêter à temps, avant de l'avoir fait exploser, ou de l'avoir rendue à jamais inhabitable?»

D'un peu partout s'élèvent des cris d'alarme, mais ils sont trop souvent étouffés par les représentants d'une société avide de profits et qui pratiquent la politique de l'autruche, à moins qu'ils n'aient fait leur la devise de Louis XV: «Après moi, le déluge.» Pourtant il est encore temps de se reprendre, afin de laisser à nos descendants un monde propre, enrichi par nos découvertes, et non dévalué par celles-ci. C'est le but que s'est donné l'Institut international d'écologie.

Y'en a point comme nous

M. Georges Rosset, administrateur de l'institut, en est aussi le promoteur.

Suisse, il a vécu le temps de son enfance en France, au cœur de la Sologne. Ami de tous les braconniers, c'est auprès d'eux, plus que sur les bancs du lycée, qu'il a appris à connaître, à aimer et à respecter la nature. La Sologne était alors une riche réserve naturelle, tant pour la faune que pour la flore. Aujourd'hui, il ne subsiste pas grand-chose de ce précieux patrimoine.

Parvenu au stade de l'adolescence, il faut gagner sa vie. Et M. Rosset parcourt les trois continents en travaillant dans les mines. Avec des stages au fond, car on doit savoir de quoi l'on parle lorsqu'on est ingénieur. Et un peu partout dans le monde, il constate les dégradations subies par la nature, dues à l'exploitation éhontée des mines. Mais en lui se fortifie cette idée, qu'au moins en Suisse la nature n'est pas polluée et que le pays a su rester propre et se préserver des effets des nuisances.

Puis il rentre au bercail. Force lui est de constater qu'hélas l'Helvétie vit sur une réputation usurpée, et que la dégradation du milieu ambiant n'a pas respecté les frontières de la neutralité. C'est alors que naît en lui l'idée de fonder l'Institut international d'écologie.

Se gargariser de mots

L'océanographe Jacques Piccard, passionné lui aussi par ces problèmes, met des locaux à la disposition de M. Rosset et, en 1971, l'Institut international d'écologie ouvre ses portes à Cully, dans un cadre admirable, puisque les bâtiments donnent droit sur le lac, dominant un petit port privé. De son bureau, M. Rosset entend le bruit des vagues — quand

le lac se fâche — et voit passer sous ses fenêtres des familles de cygnes ou de sarcelles qui vaquent à leurs affaires. Si l'on était tenté de l'oublier, rien que cela doit vous rappeler que tout doit être mis en œuvre pour préserver la nature.

Selon M. Rosset, l'acquisition des connaissances par chacun de nous a lieu en suivant trois degrés: d'abord par les sens, puis par le bon sens, enfin par la science.

Mais aujourd'hui on a tendance à une intellectualisation excessive, à propos de tout, qui est la rançon de l'étendue de l'instruction. La science dessèche souvent beaucoup de choses, alors que bien des gens simples ont connaissance des phénomènes et sont à même de les apprécier, sans en connaître les noms.

Prendre le mal à la racine

Dans tout ce qui touche à la pollution, chacun a tendance à s'en remettre au voisin pour que lui fasse le nécessaire, mais que soi-même on n'en éprouve pas de gêne. Il en est souvent de même à l'échelon communal, où les autorités manquent d'information sur ces problèmes, n'ont pas de personnel spécialisé qui pourrait étudier ces questions et très souvent jouissent d'une totale absence de prise de conscience. C'est ainsi que sur 950 communes que compte la Suisse romande, 30 seulement ont, en quatre ans, envoyé des représentants suivre les cours que donne l'institut.

Pourtant l'institut s'attache à donner une information qui s'étende aussi loin que possible, en aval et en amont du problème, afin que chacun puisse en comprendre l'ampleur et trouver les remèdes indispensables. Il faut traiter les causes et non seulement les effets du mal, seule façon de l'enrayer.

Les sacro-saintes habitudes

D'une enquête effectuée il y a trois ans, il résultait que, pour un seul canton, il y avait 1400 décharges clandestines, dont beaucoup aboutissaient dans les rivières.

Dans ce cas, il y a lieu d'attirer l'attention des responsables sur les effets lointains qu'une telle dégradation ne peut manquer d'engendrer sur la flore et la faune aquatiques, dégradation qui, indirectement, se transmettra à l'espèce humaine. Et puisque l'on connaît la cause de cette pollution, il convient de rechercher des solutions nouvelles pour l'élimination des décharges. Ce n'est pas une raison parce que l'on a toujours fait comme cela pour continuer...

Dernièrement une entreprise de récupération reçut

14 tonnes de documents à détruire. Il s'agissait d'une commande terminée et annulée contenant des dossiers de papier blanc, encollé au dos et recouvert d'une couverture de plastique. L'encollage et la couverture empêchèrent la récupération du papier. Il serait donc judicieux que le fabricant modifie sa fabrication, puisque tôt ou tard ces dossiers sont appelés à être détruits. Mais là encore il s'agit d'une remise en cause des habitudes... Peut-être même d'un changement à effectuer dans un procédé industriel, donc une révision du profit, etc.

Sus à la sclérose mentale

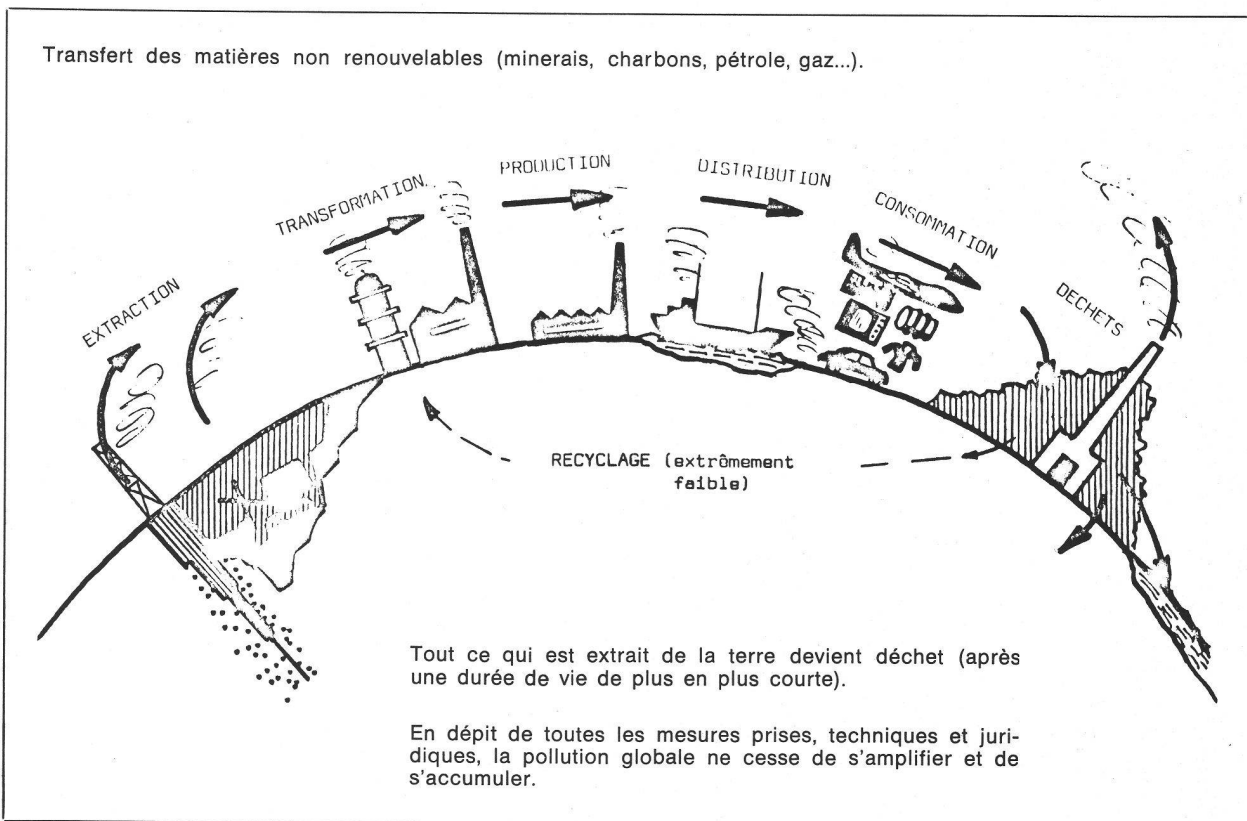
Les moyens d'information n'ont jamais été aussi nombreux et puissants qu'aujourd'hui. Chaque jour, par la presse, la radio, la télévision, tout un chacun est informé du moindre incendie quelque peu important qui a lieu sur n'importe quel point du globe, de la naissance de chiots chez le président Ford, d'une indisposition de sa très gracieuse Majesté Eli-

sabeth II ou de la prise d'otages lors d'un hold-up crapuleux en Argentine, en Tasmanie ou au Japon. Pourtant, sans que nous en ayons conscience, l'obscurantisme croît chaque jour un peu plus. Il y a en effet un émiettement de la connaissance due à la spécialisation à outrance. Un récent recensement de l'OFIAMT a dénombré 9040 professions exercées en Suisse... Il est donc indispensable d'élargir l'horizon de chacun, cantonné plus ou moins entre sa spécialisation et ses habitudes.

Un public éclectique

Les cours organisés régulièrement par l'Institut international d'écologie sont un lieu de rencontre idéal entre spécialistes de diverses branches.

Ainsi des agronomes et des médecins sont venus étudier les effets des pesticides et les polluants qui en résultent. Tous ont reconnu n'avoir rien appris dans leur domaine, mais par contre avoir tout découvert dans la spécialisation des autres et pouvoir



faire maintenant le point sur l'ensemble de la question.

Le but est donc atteint puisqu'il s'agit de montrer l'interaction des choses les unes par rapport aux autres et le cycle de réactions en chaîne que peut déclencher un acte apparemment anodin.

Les cours s'adressent aux constructeurs, aux architectes, aux ingénieurs, aux géomètres, au corps médical, aux promoteurs, aussi bien qu'aux industriels et aux maîtres de maison, ou aux experts et aux professeurs d'université.

Répartis sur cinq jours, ils font un vaste tour d'horizon pour mieux montrer les interférences des différentes disciplines, puisque l'écologie est précisément l'étude des rapports des êtres vivants avec les milieux où ils vivent et se reproduisent.

Des études spéciales peuvent être faites pour des spécialistes; ainsi un fabricant de produits industriels peut demander une analyse globale de la source du produit jusqu'à la fin de la vie de celui-ci, en étudiant toutes ses phases pour faire intervenir un paramètre fondamental: la recherche de l'économie de matière et d'énergie.

Demandez le programme

Une nouvelle série de cinq cours, d'une durée d'un jour chacun — et qui peuvent être suivis globalement ou indépendamment les uns des autres — se répètent chaque mois, de novembre à mai. Ils traitent des sujets suivants:

— Cours A: Ecologie. — Evolution et limites d'adaptabilité de l'homme — Initiation à l'écologie — Le Léman et ses multiples fonctions — L'environnement: un système global très complexe — Fonction de l'arbre et de la forêt — Les eaux. Le cas de la Suisse.

— Cours B: Les différents types de pollution et leurs effets. — Les pollutions chimique, physique et thermique — Climatologie et pollutions atmosphériques — Le cheminement des pesticides — Récapitulation des problèmes les plus fréquents de pollution des eaux — Les effets de la pollution sur la santé publique — Pollution et animaux. Hygiène des viandes.

— Cours C: Remèdes préventifs et curatifs. — Lutte contre le bruit — Alimentation et mode de vie — L'agriculture — Recyclage des déchets — Visite d'une station d'épuration des eaux — Protection de l'air — Analyse d'eau.

— Cours D: Aspect légal et économique de la pollution. — Application des lois dans la pratique — Etude des lois et règlements qui permettent d'apporter des solutions — Aspects économiques du pro-

blème de l'environnement — Vue d'ensemble et priorités.

— Cours E: Approche globale des problèmes de l'environnement. — Vrais et faux problèmes — Les diverses sources d'énergie utilisables par l'homme — Espoirs et limites de la technologie — Repenser l'art de vivre — Conclusion.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Institut international d'écologie (tél. 021/99 25 65).

Sur une petite ou sur une grande échelle — selon la place qu'il occupe dans la société — chacun n'a plus le droit d'ignorer ces problèmes, trop importants pour la survie de notre espèce d'abord, puis de notre planète tout entière ensuite.

Martine Thomé